

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 8 novembre 2019

ORDRE DU JOUR

- | | | |
|--|------|-----|
| 1. COOPÉRATIVE JEUNESSE DE SERVICES : BILAN PAR LE CSI | Page | 2 |
| 2. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DU 4 OCTOBRE 2019 | Page | 2 |
| 3. SCOLARISATION DES ENFANTS EXTÉRIEURS : DÉTERMINATION DU COÛT À FACTURER | Page | 3 |
| <input type="checkbox"/> | | |
| 4. COMMERCE DE DÉTAIL : OUVERTURES DOMINICALES EN 2020 | Page | 3 |
| <input type="checkbox"/> | | |
| 5. PERSONNEL : CRÉATION D'UN POSTE D'AGENT DE MAÎTRISE | Page | 3 |
| 6. RECENSEMENT DE LA POPULATION : NOMINATION DE LA COORDONNATRICE ET DE SON ADJOINTE | Page | 3 |
| <input type="checkbox"/> | | |
| 7. EXPOSITION « FORCE DE LA NATURE » : CONVENTION AVEC LE CONSEIL DEPARTEMENTAL | Page | 4 |
| 8. DIVERS – CHAISES DE LA SALLE DE LA PRAIRIE | Page | 4 |
| 9. COMPTES RENDUS DES COMMISSIONS | Page | 4-5 |
| 10. CALENDRIER | Page | 5 |

PROCES - VERBAL DE SEANCE

L'an Deux mille dix-neuf, le 8 novembre, le Conseil municipal de la Commune de ST-LÉGER- SOUS-CHOLET dûment convoqué le 30 octobre 2019, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. Jean-Paul OLIVARES, Maire de la Commune.

Membres présents : Jean-Paul OLIVARES, Jean-Robert TIGNON, Claire BIMIER, Dominique COUSIN, Rachel SCELO, Magalie TIGNON, Pascal DANIEAU, Bruno GUEDON, Christian USUREAU, Marie-Françoise CEUS, Chantal RIPOCHE, Céline FROGER, Jean-Pierre JOSELON, Michel LENORMAND, Jean-Louis CILLON, Olivier BACLE

Membres excusés : Jean-Luc HAMARD (pouvoir à Jean-Robert TIGNON), Patricia BUTAULT (pouvoir à Rachel SCELO), Isabelle ROMBI (pouvoir à Bruno GUEDON), Laurence TISSEROND (pouvoir à Claire BIMIER)

Secrétaire de séance : Claire BIMIER

~~~~~

## 1- COOPÉRATIVE JEUNESSE DE SERVICES : BILAN PAR LE CSI

La CJS a eu lieu pendant l'été dernier. Après une recherche de partenariat et information auprès des jeunes et des familles, 8 garçons et 4 filles ont été retenues. 4 comités de jeunes ont été mis en place : prospection, finances, ressources humaines et conseil d'administration. Différentes formations leur ont été proposées. 31 chantiers ont été réalisés sur les 43 jours : désherbage, archivage, animation, peinture, porteur « mortuaire », fabrication de jeux...

Le chiffre d'affaires réalisé a été de 10 916 €, pour un salaire net entre 356,20 € et 664,58 € pour chaque jeune : 80% pour les heures de travail et 20% de valorisation des heures de chantier. Les jeunes ont évolué positivement vis-à-vis de leur prise d'autonomie.

## 2- APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DU 4 OCTOBRE 2019

**APPROUVÉ** à l'unanimité.

### **3 - SCOLARISATION DES ENFANTS EXTÉRIEURS : DÉTERMINATION DU COÛT À FACTURER**

Un enfant extérieur à la commune de ST-LEGER-SOUS-CHOLET est scolarisé à l'école publique des Bois (1 choletais pour l'année 2018/2019).

Pour l'année scolaire passée, il est proposé de demander à la ville de Cholet la somme de 1 023,90 € (coût de revient d'un élève de maternelle).

A l'unanimité, le conseil municipal approuve ce coût à facturer.

### **4 - COMMERCE DE DÉTAIL : OUVERTURES DOMINICALES EN 2020**

Selon la loi du 6 août 2015, le maire peut autoriser l'ouverture des commerces de détail le dimanche.

Cette liste de dimanches doit être arrêtée avant le 31 décembre pour l'année suivante, après avis du conseil municipal.

Après consultation des entreprises saint-légeoises concernées, il est proposé d'autoriser ces ouvertures, les 15 mars, 22 mars, 15 novembre et 22 novembre 2020.

A la majorité absolue (19 pour, 1 contre), le conseil municipal donne un avis favorable sur ces 4 dates d'ouverture.

### **5 – PERSONNEL : CRÉATION D'UN POSTE D'AGENT DE MAÎTRISE**

Suite au départ d'un agent des services techniques et après publication du poste, il a été décidé de recruter une personne expérimentée dans les espaces verts.

Comme elle est déjà en poste dans une commune en tant qu'agent de maîtrise, le conseil municipal est appelé à créer un poste dans ce cadre d'emploi, en remplacement d'un adjoint technique.

A l'unanimité, le conseil crée un poste d'agent de maîtrise à compter du 6 janvier 2020.

### **6 - RECENSEMENT DE LA POPULATION : NOMINATION DE LA COORDONNATRICE ET DE SON ADJOINTE**

En janvier et février 2020, sera réalisé le recensement des habitants de la commune. A cet effet, il y a lieu de nommer par arrêté un coordonnateur titulaire et un suppléant pour conduire la préparation et la réalisation de l'enquête.

Monsieur le maire propose madame Anaïs Gélinau, coordonnatrice titulaire et madame Sandrine Berquet, coordonnatrice suppléante.

A l'unanimité, le conseil valide ces nominations.

## **7- EXPOSITION « FORCE DE LA NATURE » : CONVENTION AVEC LE CONSEIL DEPARTEMENTAL**

Le conseil départemental prête une exposition pédagogique itinérante sur la nature, la faune et la flore en Anjou. Elle s'adresse particulièrement aux enfants. Elle est composée de panneaux d'information avec tablettes numériques. Elle sera présente dans le hall de la mairie du 3 décembre 2019 au 11 janvier 2020.

A l'unanimité, le conseil autorise monsieur le maire à signer une convention de prêt avec le conseil départemental.

## **8 – DIVERS – CHAISES DE LA SALLE DE LA PRAIRIE**

La commune de Saint-Léger-sous-Cholet avait attribué à la société Mobidécors un marché public de fourniture de 700 chaises destinées à équiper sa salle des fêtes, pour un montant de 46 532,88 €. Les chaises ont été livrées en mars 2016. Estimant qu'elles ne pouvaient être empilées et transportées par dix sans dommage, la commune a intenté une action devant le tribunal administratif de Nantes, après avoir tenté vainement de trouver une solution amiable. La juridiction a rendu son jugement le 24 octobre dernier : elle a rejeté la résolution du contrat de vente mais elle a condamné la société Mobidécors sur sa responsabilité contractuelle à 15 000 €, et 1 500 € au titre des frais d'avocat. Un appel est possible pendant 2 mois.

## **9 – COMPTES RENDUS DES COMMISSIONS**

### Cadre de vie :

- ➔ Les visites de bâtiments et de la voirie commencent samedi 9 novembre.
- ➔ Extension de la Maison de l'Enfance : le dossier de consultation auprès des entreprises est en ligne. Le choix définitif pourrait se faire le 17 décembre, pour un début de chantier au mieux fin février 2020.
- ➔ Salle de la Prairie : le sol du bar va être refait et carrelé. Début du chantier le 20 janvier, pour 3 ou 4 semaines. Aucune occupation possible pendant ces semaines.

### Vie sociale :

- ➔ Restauration scolaire : 7 dossiers arrivés en retard en juillet dernier (pénalités). Une vingtaine de personnes ne se sont pas encore connectées au portail. Hausse de fréquentation, notamment pour les plus petits.
- ➔ L'opération « semaine avec moins d'écrans » est en cours, pour réduire leur utilisation à la maison.

### Vie associative et communication :

- ➔ Marché dominical :. Les commerçants sont satisfaits de la fréquentation.  
. Animation de Noël les 15 et 22 décembre : tombola avec bons d'achat à gagner, musique, vin chaud offert par la municipalité...
- ➔ Repas des aînés le 24/11 : les inscriptions sont en cours.
- ➔ Le bulletin municipal va être distribué à partir du 20 novembre

➔ Conseil Municipal d'Enfants :

- . La visite de l'Assemblée Nationale a eu lieu le 31 octobre
- . Présentation du fonctionnement du CME aux CM1 des 2 écoles le 7 novembre dernier.
- . Prochaines élections en décembre
- . Soirée cinéma au profit des Bébés du Cœur, le 29 novembre à la salle de la Prairie.

Une réunion sur la fibre optique a eu lieu le 5 novembre dernier, avec également une permanence d'Orange le 6 décembre toute la journée en mairie. L'adresse pour savoir si sa maison est éligible à la fibre est : <https://reseaux.orange.fr/cartes-de-couverture/fibre-optique>

## 10 – CALENDRIER

| NOVEMBRE        |    |                                                     |       |
|-----------------|----|-----------------------------------------------------|-------|
| <b>Samedi</b>   | 9  | Visite des bâtiments par la Commission Cadre de Vie | 09h00 |
| <b>Lundi</b>    | 11 | Commémoration de l'armistice 1918                   | 11h00 |
| <b>Mercredi</b> | 13 | Commission Vie Sociale                              | 20h00 |
| <b>Lundi</b>    | 18 | Conseil AdC                                         | 18h30 |
| <b>Samedi</b>   | 23 | Visite des bâtiments par la Commission Cadre de Vie | 09h00 |
| <b>Dimanche</b> | 24 | Repas des aînés (salle de la Prairie)               | 12h00 |
| <b>Mercredi</b> | 27 | Commission Vie Associative/Communication            | 20h30 |
| <b>Vendredi</b> | 29 | Soirée cinéma du CME (salle de la Prairie)          | 18h30 |
| <b>Samedi</b>   | 30 | Conseil Municipal d'Enfants                         | 10h30 |

| DECEMBRE      |    |                                                                |       |
|---------------|----|----------------------------------------------------------------|-------|
| <b>Lundi</b>  | 2  | Commission Cadre de Vie                                        | 20h30 |
| <b>Mardi</b>  | 3  | Intercommunalité                                               | 19h45 |
| <b>Samedi</b> | 7  | Visite des bâtiments et voiries par la Commission Cadre de Vie | 09h00 |
| <b>Lundi</b>  | 9  | Commission Vie Sociale                                         | 20h00 |
| <b>Mardi</b>  | 10 | Commission Vie Associative/Communication                       | 20h30 |
| <b>Lundi</b>  | 16 | Commission d'appel d'offre                                     | 18h15 |
| <b>Mardi</b>  | 17 | Conseil municipal                                              | 20h00 |

| JANVIER         |    |                                                       |       |
|-----------------|----|-------------------------------------------------------|-------|
| <b>Vendredi</b> | 3  | Soirée conviviale élus/personnel, salle de la Prairie | 19h00 |
| <b>Vendredi</b> | 10 | Vœux à la population, salle de la Prairie             | 19h00 |